

Déclaration préalable SNUipp-FSU 39

CAPD de repli du 12 mars 2020



Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames, Messieurs les membres de la CAPD,

Dans 1984, trois slogans régissent le monde dénoncé par Georges Orwell "La guerre c'est la paix, la liberté c'est l'esclavage, l'ignorance c'est la force." ... Dans le contexte actuel nous pourrions ajouter : « la confiance c'est la défiance, la bienveillance c'est la maltraitance, l'écoute c'est la surdité, la réussite de tous.tes c'est la sélection, la justice c'est la matraque, le 49.3 c'est pour redonner sa place à l'assemblée... »

En effet, depuis le 5 décembre, un mouvement social sans précédent mobilise des millions de personnes. Ensemble, elles dénoncent et s'opposent à une réforme des retraites qui constitue une rupture majeure avec le contrat social sur lequel fut rebâti ce pays, sortant des millions de personnes de la misère et de la précarité. Ce qui motive cette opposition inédite, c'est que cette réforme soi-disant universelle, juste, durable, est basée sur des mensonges.

Le premier mensonge est l'œuvre même du Président de la République lui-même... Dans son programme, il avait indiqué : « Nous ne toucherons pas à l'âge de départ à la retraite, ni au niveau des pensions. » (Page 13 du programme).

Pourtant, le système des retraites par points qu'il souhaite imposer avec son gouvernement par tous les moyens – y compris par la violence la répression et les intimidations – conduit précisément à baisser les pensions et à faire reculer l'âge de départ à retraites. Là où le système a été mis en place, cela s'est traduit par une baisse dramatique des niveaux de pension. En France, ce sont les enseignant.es qui seraient parmi les plus touché.es avec des pertes de pensions de plus de 600 euros par mois en moyenne, tout en devant travailler plus longtemps.

Première vérité Orwellienne.

La seconde nous vient du 1^{er} Ministre, qui le 11 décembre dernier, déclarait publiquement que les niveaux des pensions des enseignant.es seraient garantis par loi... Sauf que...Sauf que « le Conseil d'État écarte les dispositions qui renvoient à une loi de programmation, dont le Gouvernement entend soumettre un projet au Parlement dans les prochains mois ». Sauf à être regardées, par leur imprécision, comme dépourvues de toute valeur normative, ces dispositions constituent une injonction au Gouvernement de déposer un projet de loi et sont ainsi contraires à la Constitution (décision n° 89-269 DC du 22 janvier 1990, cons. 38)". Comble du mépris, le 1^{er} ministre conditionne les mesures de compensation pour les personnels enseignants les plus touchés par la baisse des pensions, à une refonte du métier et de la carrière, en recourant à des primes en contrepartie de missions supplémentaires.

Deuxième vérité Orwellienne.

D'ailleurs, le SNUipp-FSU39 revendique une réelle revalorisation des salaires pour toutes et tous.

Il existe tant d'autres vérités orwelliennes sur le projet de réforme des retraites que la journée n'y suffirait pas... Système à points universel, mais auquel échappe certain.es, contributions plus importantes des plus fortuné.es, une retraite minimum garanti, mais inférieur au seuil de pauvreté, un système soi-disant plus juste pour les femmes, mais qui va renforcer les écarts, et qui n'a pour autre objectif que d'ouvrir au marché l'épargne retraite au bénéfice des fonds de pension qui se frottent déjà publiquement les mains...

Tant de vérités orwelliennes qui sont chaque jour battues en brèche et ne sont pas l'apanage des locataires de l'Élysée et de Matignon.-Par exemple, notre ministre qui selon ses dires serait plébiscité par la profession, puisque pas moins de 99,9% des enseignant.es – dixit – seraient d'accord avec lui. Ainsi, d'après celui qui n'a de cesse de martyriser l'ensemble du système scolaire public, seul 0,1% de enseignant.es seraient en désaccord avec sa politique éducative... Là encore, ne serions-nous pas face à une vérité orwellienne ?

Revue des mesures prises par le ministre depuis son arrivée rue de Grenelle !

Tests CP/CE1/6^e abscons imposés parfois à grand renfort de pressions voire de menaces... 100% de réussite exigé... Petit livre orange... (in)Formation continue qui se borne au français et aux mathématiques... Mesures de carte scolaire opposant les territoires... Rentrée en musique... Contre-réforme de l'éducation prioritaire, Gel du point d'indice, recrutement de contractuels, loi dite de la Confiance et ses articles 1 et 3 entre autres, petit livre orange... Formation sur le temps de vacances, heures supplémentaires obligatoires, casse de l'enseignement professionnel, réforme du BAC et ses E3C, instauration de Parcoursup jetant des milliers d'élèves dans l'incertitude...

Tant de mesures si populaires dans les établissements scolaires... Tant de mesures qui n'ont d'autre but que de renforcer le système éducatif public, que d'aider des personnels... C'est une évidence ! Tout cela démontre, s'il le fallait encore, tout le mépris de ce ministre à l'égard de professions qui ont en charge la tâche de permettre à la jeunesse de se construire un avenir.

Pour le SNUipp-FSU du Jura, le gouvernement porte l'entière responsabilité de la très grave crise sociale que nous traversons. Il est d'ailleurs très clair que sa défaite idéologique est patente et son discrédit total. Lorsqu'il ne reste plus que la peur, que les menaces et que la violence pour se faire obéir, c'est que le travail de conviction est perdu, très largement et pour longtemps...

Nous revendiquons le retrait du projet de réforme des retraites, le retrait des E3C et des tests CP/CE1/6^e, le retrait des lois Blanquer, Dussopt et Pénicaud et dans ce cadre, le paiement des journées de grève dans le cadre du mouvement social qui s'oppose à la casse des retraites. Nous demandons que les pressions exercées sur les personnels cessent.

Habituellement, la CAPD de janvier (qui chez se tient en mars) était une CAPD politique dont le rôle définissait les règles de gestion des personnels. Cette année, il n'en sera rien puisque que les lignes directrices de gestion ministérielle, conséquences de la loi du 6 août 2019 dite

de transformation de la fonction publique, vont être mises en œuvre. Avec elles, nous actons la fin du dialogue social et la fin de l'égalité de traitement pour toutes et tous les personnels que ce soit pour leur mutation, pour leur avancement puisque aucun travail de vérification globale ne pourra être mené en amont ou en aval des mutations, puisque aucun groupe de travail ne sera organisé et que les organisations syndicales représentatives n'auront accès à aucun document finalisé. Pour le SNUipp-FSU et la FSU, il s'agit là de la confirmation de la casse organisée du paritarisme. Pour nous, le gouvernement s'attaque aux droits de chacun et de chacune à être informé·e et défendu·e dans les actes de gestion qui les concernent au premier chef.

Par ailleurs, cette CAPD traitera du projet d'avancement accéléré dont est exclue la grande majorité des collègues (70%). Pour eux, c'est en effet la poursuite d'une politique menée depuis plus de dix ans par des gouvernements dont la politique salariale vis-à-vis des fonctionnaires se lit à l'aune du gel du point d'indice. Ces promotions ne vont bénéficier qu'à 30 % des collègues promouvables au 6^e et 8^e échelon.

Le SNUipp-FSU a toujours dénoncé le précédent système pseudo-méritocratique basé sur la notation. Il donnait l'illusion d'un traitement équitable concernant l'avancement alors qu'il n'en était rien.

C'est pourquoi nous continuons de revendiquer une progression de carrière déconnectée de l'évaluation professionnelle, à un rythme pour toutes et tous permettant d'atteindre l'indice maximum de la classe exceptionnelle à l'issue de sa carrière.

Le SNUipp-FSU continue de dénoncer l'existence de la classe exceptionnelle, qui est réservée à une extrême minorité et qui constitue un élément de division des personnels.

Sur ces sujets et plus généralement sur la défense d'une école publique de qualité, qui assure l'émancipation et l'accès aux savoirs et à la culture de toutes et tous élèves, le SNUipp-FSU continuera de porter haut et fort ses revendications, qui sont celles d'une très large majorité des personnels.